

## LE STADE SALONNAIS

### Causerie (suite)

Voici donc l'Association du Stade constitué, riche de bonne volonté, riche en projets ... Mais la gousse vide. Les caisses de nos divers clubs si éprouvés par la guerre, arrivaient tant bien que mal, à faire face aux dépenses courantes, mais ne pouvaient être, en l'occurrence, d'aucun appoint sérieux pour l'achat et l'aménagement d'un Parc des Sports.

L'idée, néanmoins, poursuivait son chemin. On en causait aussi bien à l'heure de l'apéritif que sous le manteau de la cheminée, et voici que l'aide – j'allais dire la fortune – vint à la petite Association du Stade sous la forme de Syndicat d'Initiatives, représenté par MM. Conte-de-Volx et Camille sur la compétence et le dévouement desquels il serait superflu de s'étendre, toutes les causes intéressantes et nobles les ont trouvé prêts à dépenser sans compter leur temps et leurs efforts. Qui ne le sait, à Salon ?

Ces messieurs avec leur coutumière affabilité, nous déclarèrent donc que le Syndicat d'Initiatives entendait mériter réellement son nom et que puisque les circonstances lui permettaient de faire montre de cette « initiative » qui est son but même, il mettait très volontiers son influence et ses moyens à la disposition du Stade.

Joignant les actes aux paroles, MM Conte-de-Volx



et Camille se mettent immédiatement en campagne, défendent notre cause devant les plus fortunés de nos concitoyens et, à force de démarches, de bonne volonté et ...d'initiatives, arrivent à constituer en quelques jours une société immobilière « La Foncière Salonnaise », laquelle achète pour 73 000 francs le

superbe terrain de La Penne, terrain qu'elle passera à loyer à l'Association du Stade avec possibilité pour cette dernière de racheter peu à peu le dit terrain pour le compte des Sociétés représentées.

On ne pouvait faire mieux ni plus vite !... Le terrain acheté ... Quelle épine de moins dans le pied de la petite Association naissante; c'est la base solide sur laquelle on peut travailler. Quelle chandelle devra là le Stade à ses deux parrains, MM. Camille et Conte.

Reste maintenant l'aménagement. L'effort à accomplir est encore considérable. De précieuses subventions, pour lesquelles nous tenons à remercier chaleureusement tant le Conseil Municipal et M. Le Maire de Salon, que le Conseil Général, nous sont acquises. Dans une prochaine causerie, nous dirons comment l'Association du Stade compte arriver à mener à bien la grosse tâche qui lui est dévolue.

Les amis du Stade augmentent chaque jour. Toutes les collaborations, tous les conseils autorisés seront accueillis avec plaisir et reconnaissance par l'Association.

L'œuvre édiflée dans l'intérêt de tous peut et doit maintenant réussir pour le plus grand bien, non seulement de la cause sportive, facteur essentiel de la régénération de notre race, mais aussi pour les intérêts, au sens précis du mot, de la collectivité salonaise toute entière.

(à suivre)

**Le Petit Régional**

11 Sept. 1920